

# Chronique des fouilles archéologiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **49 (2007)**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Chronique des fouilles archéologiques 2007

Pierre BLANC  
Jean-Paul DAL BIANCO  
Laurent FRANCEY  
Nathalie VUICHARD PIGUERON

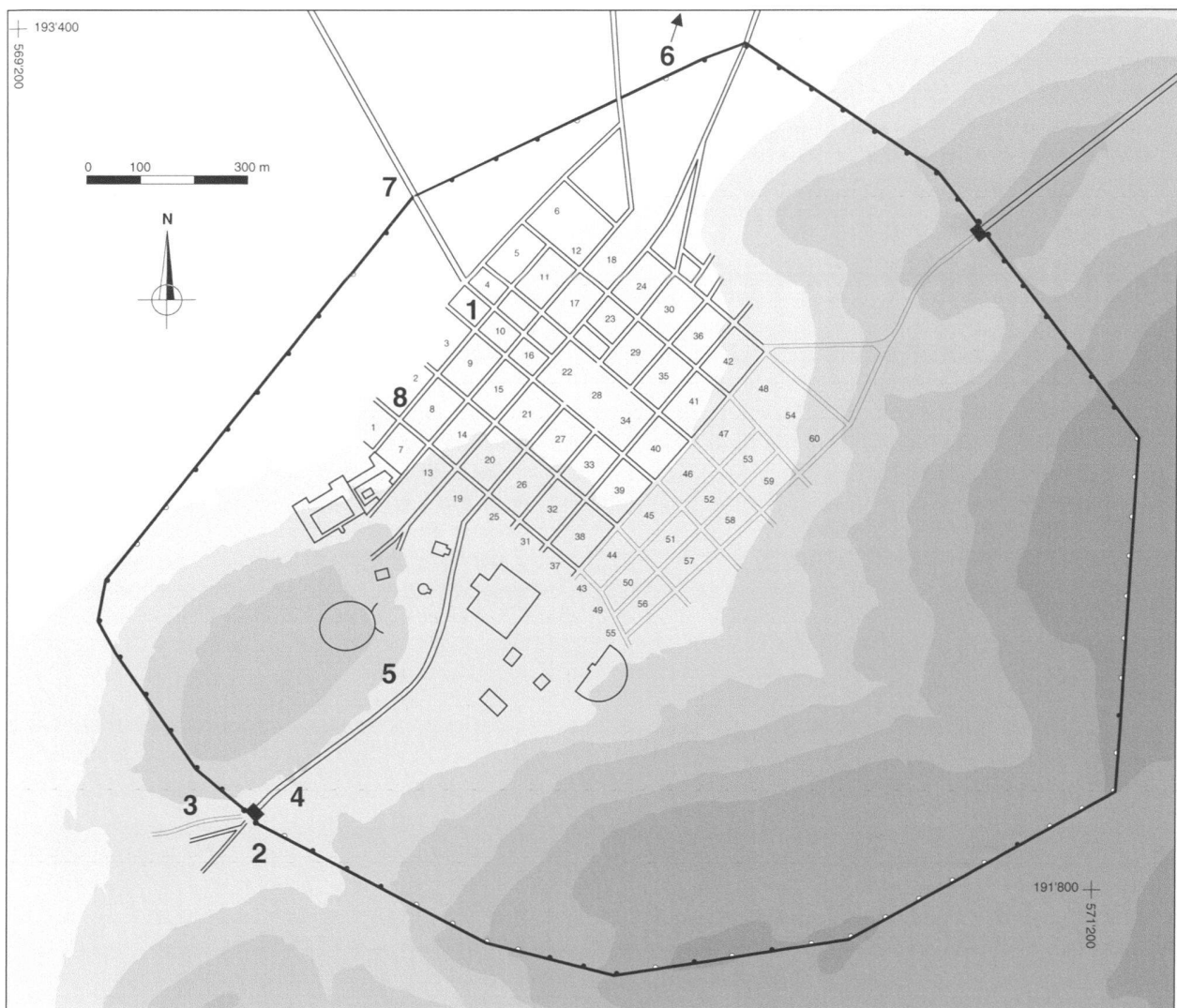


Fig. 1. : Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 2007. 1: Insula 4 Ouest – En Pré Vert. 2: Sur Fourches, Au Lavoir. 3: Route de la Province, route du Faubourg, rue du Lavoir. 4: Route du Faubourg, route de Donatyre. 5: Chemin de la Petite Poya, route du Faubourg (parcelle 892), chemin du Selley. 6: Les Tourbières. 7: Route de l'Estivage, Derrière les Murs. 8: Insula 2 – route du Moulin 2.

## Chronique des fouilles 2007

Dans le Bulletin de l'Association Pro Aventico n° 33, 1991, paraissait une nouvelle rubrique intitulée *Chronique des fouilles*, qui relatait les différents «travaux de fouilles et de restauration» réalisés au cours de l'année écoulée.

Face à la multiplication des chantiers archéologiques due à l'essor immobilier que connaissait alors Avenches, essor que l'on pressentait à juste titre devoir durer plusieurs années encore, consigner systématiquement nos activités sur le terrain et en mettre rapidement les premiers résultats à disposition des chercheurs comme des membres de l'Association Pro Aventico s'avérait plus que nécessaire: Jacques Morel dirigeait depuis deux ans les investigations sur le site du palais de Derrière la Tour et préparait les campagnes des trois années suivantes dans les secteurs menacés du temple de la Grange des Dîmes et des *insulae* 13 (habitat) et 19 (thermes); les fouilles liées aux travaux de rénovation d'un complexe industriel venaient de débiter dans les quartiers artisanaux du nord-est de la ville romaine; enfin, hors les murs, les programmes autoroutiers mobilisaient eux aussi d'importants moyens sur le site funéraire et cultuel d'*En Chaplix* ainsi qu'aux abords du canal antique.



Fig. A. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues sur le site des Tourbières à l'occasion de la visite publique des fouilles organisée le 2 juin 2007.

Souvent austères aux yeux du profane – dans bien des cas, la matière traitée n'invite guère aux effets de style! – ces chroniques se révèlent aujourd'hui un véritable instrument de travail: on y recense ainsi au cours des 17 dernières années, 199 interventions de nature et de durée très variables, menées en toutes régions *intra* et *extra muros* du site et couvrant près de 15 siècles d'histoire, du second Age du Fer à l'époque médiévale. Sources de références pour les fouilles à venir, ces chroniques ont leurs limites: rapidement rédigées – c'est la loi du genre – elles ne sont ainsi que le pâle reflet des investigations dont elles font état. Toute médaille a son revers et les succès remportés sur le terrain ne sauraient éclipser l'énorme retard accumulé au fil des ans dans l'élaboration et la publication des données acquises en dépit de tous les efforts consentis à cet effet.

Après un début de siècle chargé sur le front des fouilles – que l'on se souvienne des travaux d'améliorations foncières qui dès 2001 nous ont permis de sillonner des régions peu connues du site, peu de temps avant que les rues d'Avenches ne soient systématiquement éventrées sous les coups du thermoréseau et des nouvelles canalisations communales – 2007 s'annonçait comme une année relativement calme. Ces grands chantiers touchant à leur fin, du moins dans les secteurs les plus sensibles du site, nos activités devaient en effet se limiter au suivi de travaux de moindre envergure et potentiellement peu menaçants pour les vestiges de l'antique *Aventicum*. Bon nombre de ces

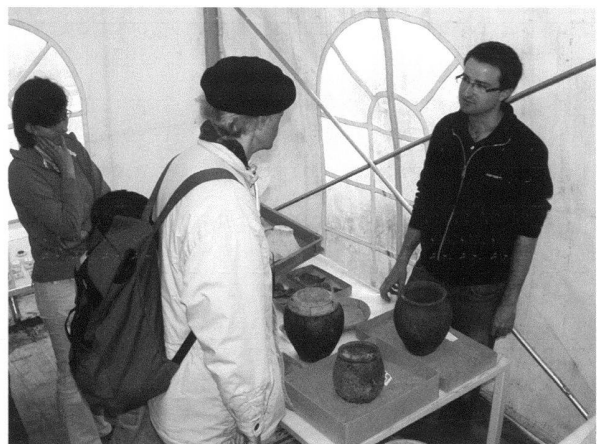


Fig. B. A cette occasion, les visiteurs ont pu profiter des explications des archéologues travaillant sur le site et observer de près les urnes exhumées.

interventions, qui demandent parfois de longues et ingrates heures de surveillance, se sont d'ailleurs soldées par un résultat négatif.

Chaque année ou presque nous livre son lot de découvertes inattendues. Une fois n'est pas coutume, c'est de l'extérieur de la ville romaine qu'a surgi l'imprévu : à l'extrémité du canal antique, aménagé vers 125 ap. J.-C. entre le lac de Morat et le domaine du Russalet pour acheminer marchandises et matériaux de construction, les fouilles ont révélé la présence d'une nouvelle nécropole, d'un édifice funéraire abritant une sépulture privilégiée et d'un moulin hydraulique, quatrième installation de ce type formellement attestée sur le territoire de la Suisse romaine avec ceux de Hagendorn/Cham (Zoug), de Rodersdorf (Soleure) et... d'Avenches/*En Chaplix*, à 200 m de là !

En 1990 et 1991, les investigations dirigées par Daniel Castella lors du déplacement de la route cantonale dite « de Salavaux » avaient déjà mis en évidence la richesse archéologique de ce secteur : outre les vestiges en bois du moulin hydraulique mentionné précédemment, les restes d'un pont, également en bois, avaient été dégagés non loin d'une

imposante base de statue portant une dédicace à Silvain et Neptune, divinités protectrices des métiers du bois et des navigateurs, dont on comprend sans peine la présence à proximité d'un canal navigable et d'un chantier naval.

S'il fallait donc s'attendre à de nouvelles découvertes, c'était bien là ! On n'en demeure pas moins surpris par la promiscuité que l'on constate ici entre le domaine des morts, avec ses pratiques et gestes rituels, et celui des vivants, en un lieu qui, pour le II<sup>e</sup> siècle du moins, apparaît désormais comme le pôle d'activité *extra muros* le plus dynamique d'*Aventicum*.

C'est dans le cadre de la construction d'un vaste centre de production et de distribution de l'un des fleurons de l'industrie alimentaire helvétique qu'ont eu lieu ces découvertes. L'occasion pour nous de relever et de saluer l'intérêt manifesté pour nos travaux par nos interlocuteurs de Nespresso S.A., intérêt notamment concrétisé par leur appui logistique lors de la mise sur pied d'une visite publique des fouilles au mois de juin.

Pierre BLANC, responsable des fouilles, février 2008



Fig. C. La présentation des vestiges en bois de l'un des rares moulins hydrauliques d'époque romaine attestés en Suisse a constitué l'un des points forts de cette journée portes-ouvertes.



## 1. AVENCHES / Insula 4 Ouest - En Pré Vert

## Habitat.

CN 1185, 570 060/192 880. Altitude 439 m.

Janvier 2007.

Ensembles MRA: AV 07/14688-14693.

Fouille préventive (agrandissement d'un bâtiment existant). Longueur des tranchées: env. 70 m.

Investigations, documentation: A. Piguët, G. Jaquenod.

Références bibliographiques: H. Bögli, Avenches, Grabungen der Fondation Pro Aventico in den Jahren 1964 bis 1971, ASSPA 57, 1952-73, p. 276-277; D. Tuor-Clerc, AV 87/insula 4 W, rapport préliminaire inédit, archives MRA.

La transformation d'une partie des bâtiments de l'ancienne usine Floridor en un nouveau centre commercial Migros a donné lieu à l'ouverture de trois tranchées dans l'emprise des constructions antiques occupant l'insula 4 Ouest (fig. 1,1). Ces excavations de faible profondeur (1,20 m max.), n'ont eu pratiquement aucun impact sur les structures encore en place. L'intervention a toutefois été l'occasion de vérifier le calage topographique des vestiges relevés dans ce secteur en 1969-1970 et de mettre à jour le plan archéologique de l'ensemble de ce quartier en y intégrant le résultat des fouilles menées en 1974 et en 1987 dans la moitié nord de l'insula (fig. 4).

Dans la première tranchée ouverte (fig. 4,1), seuls quelques murs délimitant des pièces dotées de sols de *terrazzo* ont ainsi été dégagés en fond de fouille à la cote d'env. 439,00 m. Les couches d'occupation antérieures à ces niveaux de circulation ont livré un mobilier céramique peu abondant du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. A noter le dégagement partiel, à l'extrémité de l'une des tranchées (fig. 4,3), des restes d'une structure quadrangulaire non maçonnée, faite de débris de *tegulae* soigneusement agencés en trois assises, avec comblement interne de matériaux argileux (fig. 2). La fonction de cet aménagement contemporain ou postérieur à l'un des sols de *terrazzo* mis au jour, et qui ne porte aucune trace de rubéfaction, n'est pas connue. Un petit foyer de tuiles sur chape de mortier est venu s'y superposer par la suite.

Les deux tranchées ouvertes en limite nord de l'insula (fig. 4,4) ont quant à elles révélé un sous-sol archéologique profondément remanié: nulle trace notamment du grand collecteur courant en façade du bâtiment (fig. 4,5) et se prolongeant vers l'ouest près d'une nouvelle *domus* fouillée en hiver 2002-2003 au nord-est de l'insula 3.

Le report au plan archéologique des différents murs et sols mis en évidence au cours de cette intervention montre qu'ils s'insèrent dans le plan d'une vaste *domus* à péristyle (fig. 3) qui occupait les deux tiers de la surface de cet îlot, si ce n'est sa totalité, soit env. 3000 m<sup>2</sup>. Une telle disposition est pratiquement identique à ce que l'on connaît non loin de là dans l'insula 16 Est. Jouissant comme cette dernière d'une situation privilégiée en bordure de l'un des deux principaux axes de la ville, le *cardo maximus*, il s'agit là de l'une des plus grandes demeures privées d'Aventicum.

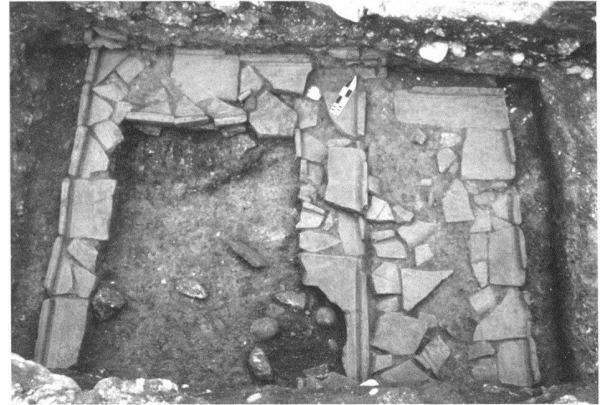
P. BLANC  
FPA

Fig. 2. Avenches/Insula 4 Ouest. Aménagement à fonction indéterminée composé de fragments de tuiles liés à l'argile, situé dans l'un des locaux de la façade ouest de l'insula. Largeur 1,40 m.



Fig. 3. Avenches/Insula 4 Ouest. Dalles de grès couvrant l'angle sud-est du mur de stylobate encadrant la cour centrale de la demeure (fig. 4,2).



Fig. 4. Avenches/Insula 4 Ouest. Extrait du plan archéologique. En grisé, l'emprise des tranchées ouvertes en 2007. Les chiffres renvoient au texte.

## 2. AVENCHES / Sur Fourches, Au Lavoir

CN 1185, 569700/191 800. Altitude 460 m.  
24-25 janvier 2007.  
Suivi archéologique préventif (extension du réseau de gaz naturel). Longueur des tranchées: env. 170 m.  
Investigations, documentation: P. Blanc, G. Jaquenod.  
Références bibliographiques: Chronique des fouilles archéologiques, *BPA* 38, 1996, p. 103-105 et *BPA* 45, 2003, p. 180-185.

Le raccordement au réseau de gaz naturel des parcelles à bâtir *Au Lavoir* a nécessité l'implantation de près de 200 m de conduites au travers des terrains encore libres de construction situés dans la partie orientale du quartier *Sur Fourches* (fig. 1,2). Le suivi de ces travaux n'a révélé aucun signe d'occupation du secteur, les sédiments limoneux stériles pré-

sents sous le couvert végétal ne contenant aucun fragment de calcaire ou de tuile. Ce terrain en pente se caractérise en outre par la présence de bancs de molasse, par endroits affleurants.

P. BLANC  
FPA

## 3. AVENCHES / Route de la Province, route du Faubourg, rue du Lavoir

CN 1185, 569 570/192 930. Altitude 439 m.  
Février, mars 2007.  
Ensemble MRA: AV 07/14694.  
Suivi archéologique préventif (réfection du réseau d'eau, extension du réseau de chauffage à distance).  
Longueur des tranchées: env. 100 m.  
Investigations, documentation: A. Piguët, G. Jaquenod, E. Rubin, P. Blanc.  
Références bibliographiques: E. Secretan, Le plan d'Aventicum, *BPA* 2, 1888, p. 52-53; L. Margairaz Dewarrat, La nécropole de la Porte de l'Ouest, *BPA* 31, 1989, p. 109-137; Chronique des fouilles archéologiques, *BPA* 41, 1999, p. 231-232 et *BPA* 42, 2000, p. 154.

Le suivi des travaux réalisés sur le tracé de la route de la Province (fig. 1,3) a confirmé que les importants travaux de terrassement mis en œuvre en 1873-1874 pour transformer cet ancien chemin en une voie carrossable ont fait disparaître toute trace d'occupation ou de vestiges contemporains des sépultures d'époque tardive (Bas-Empire ou Haut Moyen-Âge?) découvertes alors dans ce secteur *extra muros* du site. Reposant sur la mise en évidence en 1999 dans la parcelle voisine côté ouest (route de Lausanne 1), d'un cheval inhumé, d'une aire empierrée et de l'angle d'une construction maçonnée, l'hypothèse d'une extension dans cette zone de la nécropole de la porte de l'Ouest n'en demeure pas moins posée.

En contrebas de cette rue, la création d'un giratoire sur la route du Faubourg (RC 601) à son intersection avec la rue du Lavoir et l'accès au nouveau quartier *Sur Fourches*, n'a livré aucun nouvel élément concernant la présence supposée

d'une chaussée romaine à l'emplacement de l'actuelle route cantonale, voie dont le tracé a été restitué en fonction des diverses trouvailles funéraires faites dans le secteur. Les quelques tranchées ouvertes au cours de ce chantier se sont révélées en effet trop peu profondes pour atteindre les niveaux antiques sous-jacents aux épais remblais mis en place sur le tracé de la route de contournement d'Avenches en 1963.

L'extension des canalisations sur quelques dizaines de mètres dans la rue du Lavoir a permis de constater qu'en son état actuel, cette chaussée repose également sur env. 1,50 m de matériaux mis en remblais. Quelques tessons épars de céramique datés entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ont été recueillis.

P. BLANC  
FPA

## 4. AVENCHES / Route du Faubourg, route de Donatyre

Habitat.  
CN 1185, 569 725/191 990. Altitude 457,50 m.  
Octobre, novembre 2007.  
Ensemble MRA: AV 07/14420-14429.  
Fouille préventive (mise en séparatif des écoulements, réfection du réseau d'eau.). Longueur des tranchées: env. 50 m.  
Investigations, documentation: S. Bündgen, L. Francey, G. Jaquenod, E. Rubin.  
Références bibliographiques: Chronique des fouilles archéologiques, *BPA* 47, 2005, p. 105-108.

La pose de collecteurs sur une cinquantaine de mètres à la hauteur des n<sup>os</sup> 17 à 23 de la route du Faubourg (fig. 1,4) a permis l'observation très partielle de quelques vestiges antiques dans un secteur très perturbé par des aménagements d'époque récente. Parmi ces derniers, les murets maçonnés de

deux fosses à purin situées vis-à-vis des n<sup>os</sup> 19 et 21 qui, sur le plan cadastral de 1842, portent la mention «grange-écurie» (fig. 5,1). Au n<sup>o</sup> 23, une troisième de ces fosses, dont seul l'angle a été aperçu, était constituée de dalles de grès de la Molière en remploi posées de chant (fig. 5,2).

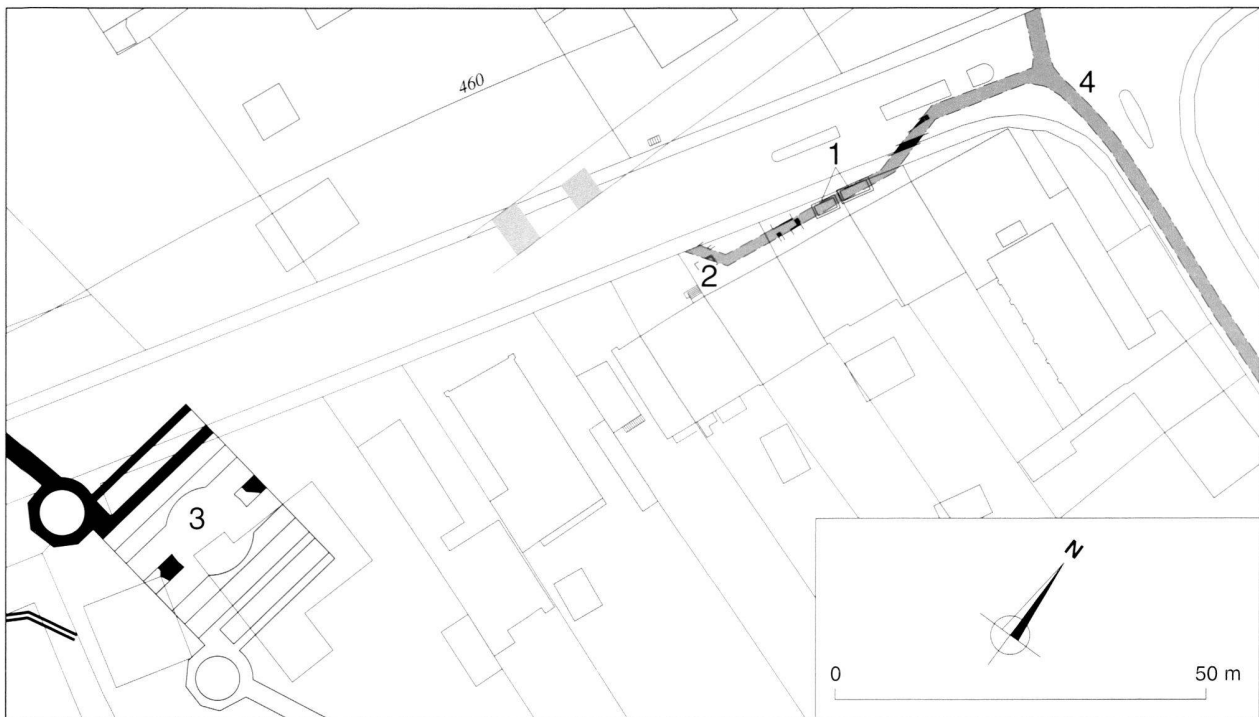


Fig. 5. Avenches/Route du Faubourg. Extrait du plan archéologique. En gris, l'emprise des tranchées ouvertes en 2007. Les chiffres renvoient au texte.

A une profondeur moyenne de 1,40 m sous le niveau de la chaussée actuelle, quelques segments de murs et bases maçonnées ainsi que les restes de sols de *terrazzo* ont été relevés en plusieurs endroits. L'un de ces sols était délimité par une paroi recouverte d'un enduit peint moucheté multicolore sur fond blanc dont quelques fragments étaient encore en place. Bien qu'associés à du mobilier céramique daté entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et la fin du II<sup>e</sup> siècle, ces vestiges pourraient être en partie postérieurs à l'époque romaine, à l'instar de quelques maçonneries observées aux abords de la route de la Grande Poya en 2005. A une soixantaine de mètres de la

porte de l'Ouest (fig. 5,3), ces quelques traces d'habitat, dont il ne se dégage aucun plan cohérent, s'affichent désormais comme les témoins du développement du tissu urbain *intra muros* les plus proches de l'entrée occidentale de la ville.

Sur le tracé de la route de Donatyre (fig. 5,4), où l'on pouvait s'attendre à repérer l'une ou l'autre des deux voies provenant de la région du théâtre et du *Lavoëx*, les travaux n'ont pas permis d'atteindre les niveaux antiques.

P. BLANC  
FPA

## 5. AVENCHES / Chemin de la Petite Poya, route du Faubourg (parcelle 892), chemin du Selley

Voirie, habitat.  
CN 1185, 569 900/192 200. Altitude 456-463 m.  
Février, mars 2007.  
Ensemble MRA: AV 07/14430-14434.  
Suivi archéologique préventif (réfection du réseau d'eau). Longueur des tranchées: env. 100 m.  
Investigations, documentation: N. Vuichard Piguéron, C. Grezet, P. Blanc, L. Francey, G. Jaquenod, E. Rubin.  
Références bibliographiques: Chronique archéologique, *BPA*, 35, 1993, p. 23; *BPA* 39, 1997, p. 205-206; *BPA* 44, 2002, p. 164; *BPA* 46, 2004, p. 196-197; *BPA* 47, 2005, p. 105-108.

Quelques segments de murs situés de part et d'autre d'une chaussée antique ont été observés à l'occasion des travaux réalisés sur le tracé de la Petite Poya (fig. 1,5), l'un des chemins qui reliaient autrefois la porte de Morat à la Vy d'Etraz, l'actuelle route cantonale de contournement d'Avenches (route du Faubourg).

Les conditions d'intervention étant particulièrement précaires du fait de la grande profondeur de la tranchée et de l'instabilité du terrain, ces vestiges n'ont fait l'objet que d'un relevé stratigraphique sommaire. La chronologie de ces murs d'orientations diverses n'est donc pas assurée.

Leur report au plan archéologique du secteur, où des vestiges maçonnés ont été repérés à plusieurs reprises au cours de ces dernières années (fig. 6), confirme une occupation relativement dense de cette partie du site.

L'apport principal de cette intervention est cependant la mise en évidence d'une chaussée dont l'assiette était constituée de gravier compact sur une épaisseur d'env. 1 m et dont la largeur peut être estimée à 6 m (fig. 6,1). Avec la chaussée découverte en contrebas du chemin des Terreaux en 2004, il s'agit de la seconde attestation formelle d'une extension de la voirie antique structurant l'habitat du flanc de la colline. En



Fig. 6. Avenches/Chemin de la Petite Poya, route du Faubourg (parcelle 892), chemin du Selley. Extrait du plan archéologique. En grisé, l'emprise des tranchées ouvertes en 2007. Les chiffres renvoient au texte.



permettant en outre un accès direct à l'amphithéâtre (fig. 6,2) à partir de la principale voie de transit du site, cette rue constituait assurément un important maillon du réseau viaire établi en marge de la trame urbaine orthogonale.

A env. 70 m au nord-est du chemin de la Petite Poya, l'ouverture au bas de la parcelle 892 d'une tranchée de 35 m de longueur a révélé la présence, à proximité de la chaussée antique, d'un bâtiment (fig. 6,3) qu'aucun mobilier archéologique ne permet de dater. Plusieurs blocs de grès en remploi, dont une dalle de seuil, renforçaient l'angle de cette construction qui pourrait remonter aussi bien à l'époque romaine tardive qu'au Moyen-Âge (fig. 7).

De l'autre côté de la route du Faubourg, l'implantation de conduites sur le tracé du chemin du Selley (fig. 6,4), près duquel sont signalées quelques maçonneries et notamment le grand collecteur traversant plus à l'est le sanctuaire du Cigognier (fig. 6,5), n'a fait qu'effleurer les niveaux de démolition contemporains de la ville antique.

P. BLANC  
FPA



Fig. 7. Avenches/Route du Faubourg (parcelle 892). Vue de l'angle d'une construction comprenant des dalles de grès en remploi.

## 6. AVENCHES / Les Tourbières

Nécropole, édifice funéraire; moulin hydraulique.

CN 1185, 570 560/193 650; 570 550/193 720. Altitude 434 m.

Février-septembre 2007.

Ensembles MRA: AV 07/14401-14419 (moulin hydraulique uniquement).

Fouille préventive (extension de la zone industrielle). Surface de la fouille env. 800 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: N. Vuichard Piguéron, A. Piguet, P. Blanc, A. Andrey, S. Bündgen, J. Dubois, L. Francey, C. Hervé, G. Jaquenod, J. Jenny, C. Kaiser, S. Oesterlé, V. Portmann, E. Rubin, A. Steudler, S. Thorimbert.

Références bibliographiques: *ASSPA* 73, 1990, p. 205; *BPA* 42, 2000, p. 154; D. Castella, Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches « En Chaplix », *CAR* 62, *Aventicum* VI, Lausanne 1994; D. Castella, Aux Portes d'Aventicum, *Doc. MRA* 4, Avenches 1998; D. Castella *et al.*, La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix », fouilles 1987-1992, *CAR* 77, *Aventicum* IX, Lausanne 1999; D. Castella, T. J. Anderson, Les meules du Musée romain d'Avenches, *BPA* 46, 2004, p. 115-169.

Les sondages préliminaires réalisés dans le cadre de la construction d'un important complexe industriel à 300 m env. au nord-est de la ville romaine (fig. 1,6), ont permis la découverte d'une nouvelle nécropole, d'un petit édifice funéraire et d'un moulin hydraulique à quelques dizaines de mètres de l'extrémité du canal aménagé au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. entre le lac de Morat et le domaine de la *villa* suburbaine du *Russalet* (fig. 8). Partiellement fouillé lors des travaux autoroutiers des années 1989-91, ce secteur particulièrement riche en vestiges antiques se révèle désormais comme l'une des zones d'activité *extra muros* les plus dynamiques de la capitale des Helvètes.

### La nécropole

Explorée sur une surface d'env. 500 m<sup>2</sup>, son extension maximale n'a pu être précisée (fig. 8,8). Seul un large fossé d'orientation nord-sud, qui n'a livré aucun mobilier archéologique, semble avoir matérialisé sa limite occidentale (fig. 9,1 et fig. 10,1). Au nord et à l'est, l'aire funéraire a par ailleurs été mise à mal par un ancien cours d'eau (fig. 9,2 et fig. 10,2). Au sud enfin, des investigations complémentaires prévues en 2008 en bordure de la voie de chemin de fer permettront sans doute la découverte de nouvelles tombes (fig. 9,3 et fig. 10,3).

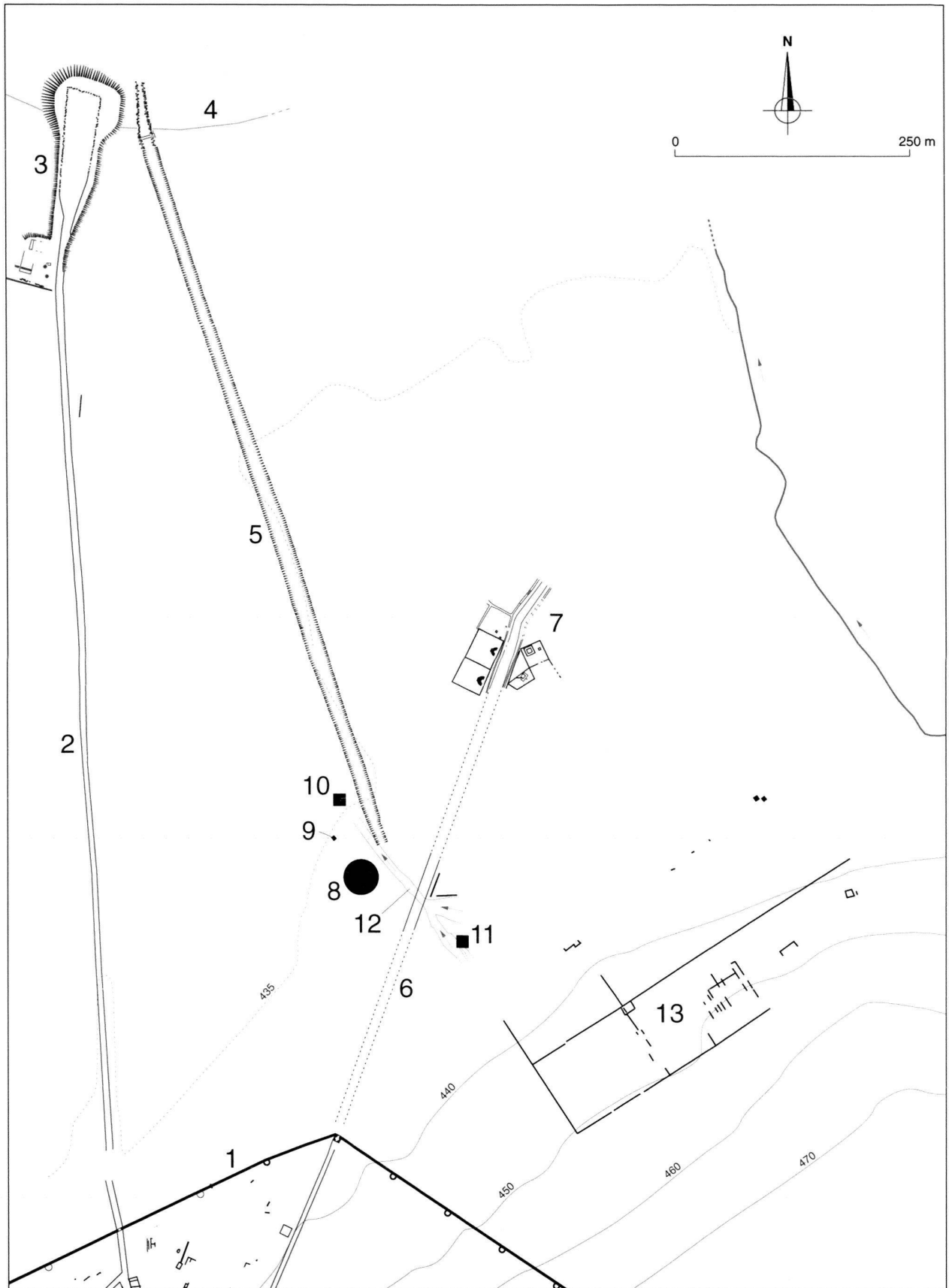


Fig. 8. Avenches/Les Tourbières. Plan schématique des vestiges extra muros au nord de la ville antique. 1: enceinte romaine, 2: route du port, 3: port, 4: lac de Morat, 5: canal, 6: route du nord-est et pont en bois, 7: monuments funéraires et sanctuaires d'En Chaplix, 8: nécropole, 9: édifice funéraire, 10: moulin hydraulique des Tourbières, 11: moulin hydraulique d'En Chaplix, 12: cours d'eau au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., 13: villa du Russalet.

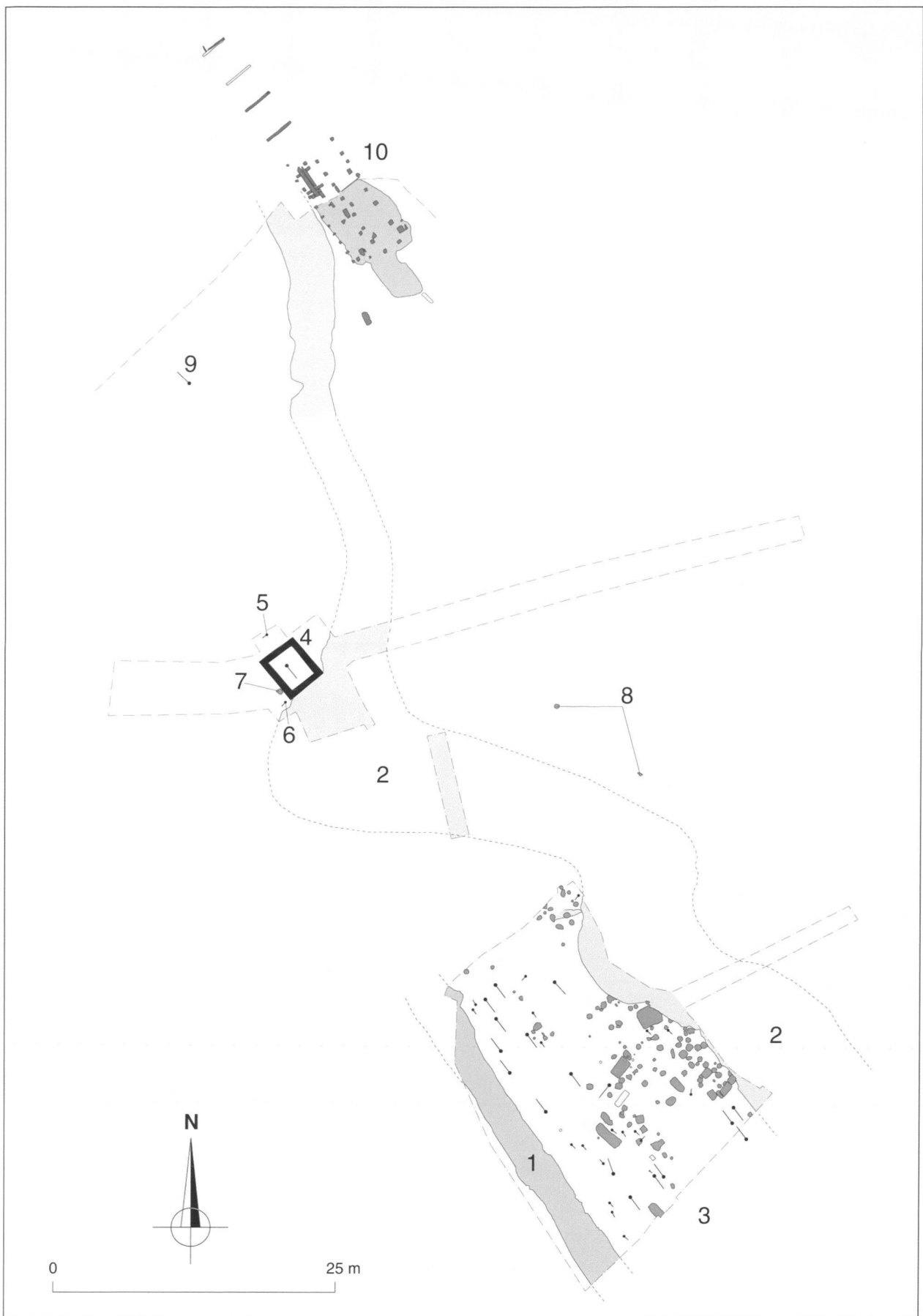


Fig. 9. Avenches/Les Tourbières. Plan schématique des vestiges fouillés en 2007. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 10. Avenches/Les Tourbières. Plan de la nécropole. Les chiffres renvoient au texte.

Au total, plus de 150 sépultures ont été exhumées. Parmi celles-ci, on dénombre une centaine d'incinérations, dont près de la moitié ont livré des vases ossuaires. À l'exception de trois récipients en verre et de quelques coffrets, ces derniers étaient pour la plupart des céramiques à usage domestique en remploi – récipients de stockage ou pots à cuire –, souvent coiffées d'une écuelle en guise de couvercle (fig. 11). Des petits sacs de cuir ou d'étoffe ont vraisemblablement été employés pour contenir les cendres des défunts. Le reste des sépultures à incinération consiste en de simples

fosses où le nombre de structures à ossements dispersés l'emporte sur celui des tombes à concentration d'ossements.

Par ailleurs, un *ustrinum* (fig. 10,4) et deux *busta* (fig. 10,5 et 6) ont été fouillés. Dans l'un de ces derniers (fig. 10,5), qui présente une longueur de 1,80 m pour une largeur de 0,60 m, la colonne vertébrale du défunt était encore partiellement en connexion, au milieu de planches calcinées et de nombreux restes d'offrandes, parmi lesquels des panses d'amphores (fig. 12).

Enfin, quelques autres structures en creux, caractérisées par la rareté ou l'absence d'ossements humains, ont été mises en évidence: il s'agit pour la plupart de fosses à cendres ou de dépotoirs, dans lesquels étaient déversés les déchets retirés des aires de crémation. On dénombre également quelques dépôts d'offrandes, brûlées ou non.

Concentrées dans la partie est de la zone explorée, et réparties selon des densités variables, les tombes à incinération étaient entourées d'une cinquantaine de sépultures à inhumation. La moitié d'entre elles sont des tombes de nouveau-nés. Adultes comme enfants étaient enterrés en majorité dans des cercueils ou des coffrets de bois. Des offrandes telles que des cruches, des gobelets, des coupelles ou des assiettes, parfois une monnaie, étaient alors généralement déposées aux pieds du défunt (fig. 13). L'étude dendrochronologique (J. Tercier – J.-P. Hurni – Ch. Orcel «Réf. LRD07/R5949») de quatre cercueils (*termini post quos* pour l'abattage des bois compris entre 155 et 184 ap. J.-C.), ainsi que les premières indications fournies par l'abondant mobilier céramique et les quelques 40 monnaies récoltées, invitent à situer l'occupation de la nécropole durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est de cette même époque que datent deux sépultures particulières, dans lesquelles ont été dégagés les squelettes de deux chevaux (fig. 10,7 et 8 et fig. 14).



Fig. 11. Avenches/Les Tourbières. Nécropole. Deux des tombes à incinération à urne – ici en verre et en céramique – découvertes sur le site.

#### L'édifice funéraire

A l'extrémité nord de la nécropole, à env. 60 m du secteur d'occupation le plus dense, a été découvert un petit édifice funéraire (fig. 8,9 et fig. 9,4). Conservée uniquement au niveau de ses fondations (fig. 15), cette construction de plan quadrangulaire (dimensions intérieures 3,20 x 2,50 m) abritait une tombe à inhumation en cercueil orientée nord-sud (fig. 16). Rouverte ou pillée à une époque indéterminée – peut-être déjà lors de l'abandon du cimetière –, cette sépulture privilégiée ne recelait plus que de rares ossements et du mobilier funéraire résiduel: éléments de pyxide en os, débris de récipients en verre, fragment de miroir, ainsi que plusieurs objets ayant sans doute servi d'amulettes protectrices (clochettes, frag-



Fig. 12. Avenches/Les Tourbières. Les planches calcinées et les panses d'amphores mises au jour lors des premiers décapages effectués à l'intérieur de l'un des deux bûchers funéraires (fig. 10,5).

ment de hache miniature, jeton en améthyste). Plusieurs récipients en verre ont par ailleurs été retirés de la fosse d'implantation de la tombe, qui témoigne d'une pratique bien attestée notamment dans la nécropole voisine d'*En Chaplix*. Soumises à une analyse dendrochronologique (J. Tercier – J.-P. Hurni – Ch. Orcel «Réf. LRD07/R5906»), les planches du cercueil, débitées dans un seul et même arbre, un sapin blanc, ont permis d'avancer pour le monument un *terminus post quem* de 170 ap. J.-C.

Trois autres sépultures ont été découvertes à proximité immédiate du bâtiment. La première, située du côté nord, a livré un cercueil contenant la dépouille d'un jeune enfant, au pied duquel une coupelle avait été déposée en guise d'offrande (fig. 9,5). Les deux autres tombes – une inhumation de bébé en cercueil (fig. 9,6) et une incinération en urne (fig. 9,7) – étaient quant à elles implantées à l'angle sud-ouest du monument. Leur datation est incertaine.

Bien qu'il semble quelque peu éloigné du secteur funéraire le plus dense, cet édifice ne devait pas pour autant en être totalement séparé. La découverte de deux sépultures à incinération dans un secteur n'ayant pas pu faire l'objet de fouilles en profondeur (fig. 9,8), ainsi que d'une tombe à inhumation à proximité du moulin hydraulique (fig. 9,9) suggère que cette nouvelle nécropole s'étendait bien au-delà des zones explorées lors de nos investigations.





Fig. 13. Avenches/Les Tourbières. Inhumation d'adulte avec cercueil. Au premier plan, une assiette et une cruche en guise d'offrandes. Terminus post quem dendrochronologique: 181 ap. J.-C.



Fig. 14. Avenches/Les Tourbières. Une des deux inhumations de cheval mises au jour dans la nécropole (fig. 10,7).

#### Le moulin hydraulique

Les vestiges d'un moulin hydraulique ont été dégagés à env. 60 m au nord de la zone funéraire (fig. 8,10 et 9,10). Il s'agit de la seconde installation de ce type formellement attestée à Avenches avec celle d'*En Chaplix*, découverte à 200 m de là en 1990 (fig. 8,11).

Le moulin a été établi sur le tracé d'un ruisseau déjà comblé, dont les sédiments inférieurs ont livré plus de 80 monnaies

et une vingtaine de petits objets en bronze (fibules, clochettes, anneaux). Cet ancien cours d'eau pourrait correspondre à celui repéré en amont lors des fouilles de 1990 (fig. 8,12). L'alimentation en eau du moulin devait donc être assurée par un système de captage et de dérivation à partir d'un autre bras de rivière, sans doute proche, mais qui n'a pas été localisé. Dans ce secteur à très faible pente particulièrement exposé à des phénomènes d'érosions fluviales contemporains et postérieurs à l'époque romaine, aucune structure d'aménée d'eau ni aménagement visant à contrôler le débit du bief n'étaient par ailleurs conservés.

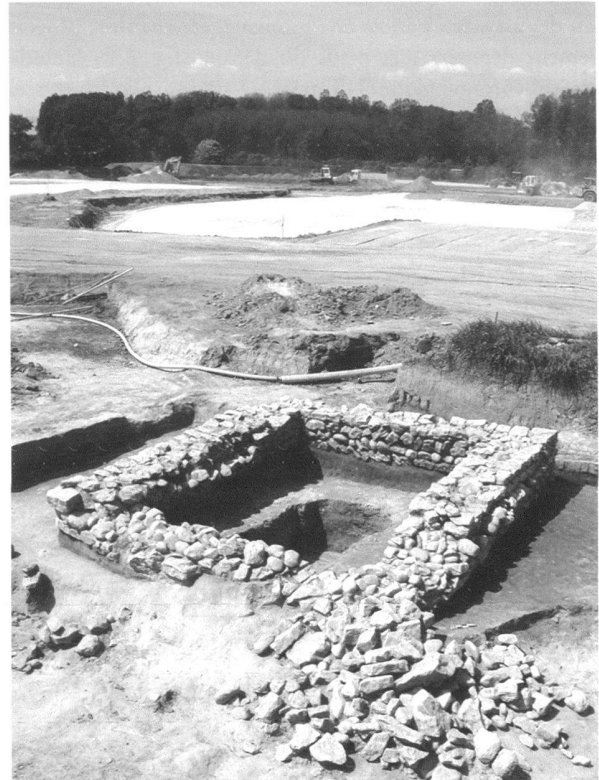


Fig. 15. Avenches/Les Tourbières. L'édifice funéraire vu du sud-est. Au centre, la fosse d'implantation de la tombe à inhumation. Env. 170 ap. J.-C.



Fig. 16. Avenches/Les Tourbières. Vue du cercueil en sapin blanc de la tombe à inhumation découverte au centre du petit bâtiment funéraire. Env. 170 ap. J.-C.

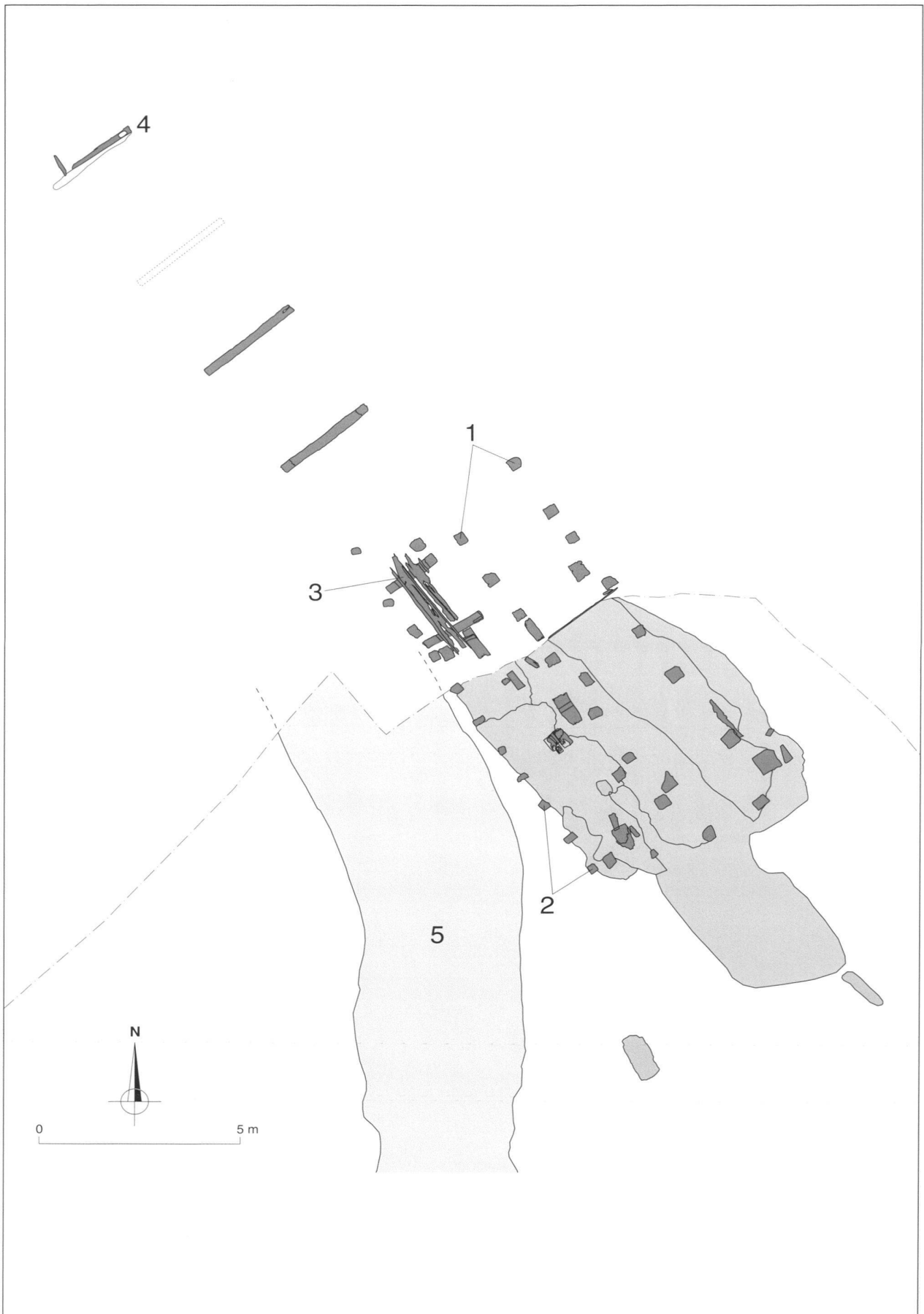


Fig. 17. Avenches/Les Tourbières. Plan du moulin hydraulique. Les chiffres renvoient au texte, sauf 5: ancien cours d'eau.

L'absence de toute trace de structure maçonnée laisse supposer que le moulin était construit entièrement en bois. Une couverture en tuile n'est toutefois pas exclue. Délimitant une surface d'env. 70 m<sup>2</sup> (env. 6 x 12 m), les vestiges (fig. 17) consistaient en une septantaine de pieux, poteaux, planches et planchettes, essentiellement en chêne (fig. 18), bien conservés grâce à l'humidité du sous-sol (niveau d'apparition des bois : 434,35 m). Tous ces éléments ont été prélevés pour analyse dendrologique et dendrochronologique, et la plupart d'entre eux sont en cours de traitement en vue de leur conservation. La fourchette chronologique obtenue pour l'abattage des arbres dans lesquels ils ont été débités s'étend entre 150 et 173 ap. J.-C. (J. Tercier – J.-P. Hurni – Ch. Orcel « Réf. LRD08/R5992 »), datations corroborées par l'étude du mobilier céramique contemporain de l'utilisation du bâtiment.

En l'attente d'une confrontation de l'ensemble des données relatives à ce moulin (stratigraphie, dendrologie et dendrochronologie, comparaison avec d'autres structures analogues), les quelques remarques et hypothèses qui suivent sont à considérer comme des pistes de réflexion préliminaires.

Les éléments porteurs du bâtiment consistaient en une vingtaine de pieux à fond plat de section carrée de 30 à 50 cm de côté pour une longueur conservée d'env. 1,30 m. Formant deux rangées parallèles (fig. 17,1), ces pieux permettent d'esquisser une plate-forme de travail d'une

douzaine de mètres de longueur pour une largeur d'au moins 2 m. Quelques pieux du même type, décalés et moins profondément implantés, remplissaient au sein du bâtiment une fonction sans doute secondaire. Parallèle aux précédentes, une troisième rangée (fig. 17,2) d'une douzaine de poteaux de section rectangulaire (env. 25 x 15 cm) taillés en pointe, marquait la limite ouest de l'installation. La fonction exacte de ces pieux, distants d'env. 70 cm et d'une longueur conservée atteignant 2,30 m, n'est pas connue.

C'est dans l'espace d'env. 2 m compris entre cette rangée latérale et la plate-forme du moulin que devait se trouver le canal d'alimentation en eau de la meunerie. Celui-ci n'était conservé qu'à l'angle nord-ouest du moulin (fig. 17,3), sous la forme de deux canaux accolés (largeur 30 cm, profondeur 20 cm), faits de planches de chêne et de résineux longues de 3 m, reposant sur deux traverses horizontales échancrées d'env. 1,50 m de longueur.

Différents indices laissent à penser que la roue – dont aucun élément n'a été retrouvé – actionnant le dispositif d'engrenage pourrait s'être trouvée à la hauteur de cette double canalisation : à la cote de 433,40 m, celle-ci se situe en effet au moins 60 cm plus bas que le niveau du fond du canal d'amenée d'eau que l'on peut restituer immédiatement en amont, suggérant ainsi la présence à cet endroit d'une petite chute d'eau. Dans les schémas connus d'alimentation des roues à eau verticale, un tel aménagement s'apparenterait



Fig. 18. Avenches/Les Tourbières. Les vestiges du moulin hydraulique vus du sud-est. 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

à un entraînement «de côté», soit avec une arrivée d'eau au tiers inférieur de la roue. Le canal de fuite est attesté sur une quinzaine de mètres en aval du moulin par quatre traverses disposées perpendiculairement à 3 m d'intervalle (fig. 17,4), l'une d'elles présentant encore une large échancrure destinée au logement des planches (non conservées) de fond et de parois de la canalisation.

Datés essentiellement de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, les ensembles de mobilier issus des niveaux contempo-

rains du moulin comprennent des débris de plusieurs meules de basalte et de granite de 60 à 70 cm de diamètre, qui s'apparentent aux quelque 20 *catilli* et 17 *metae* hydrauliques recensées sur le site. De nombreuses ferrures et clous de grandes dimensions ont également été collectés.

P. BLANC, N. VUICHARD PIGUERON  
FPA

## 7. AVENCHES / Route de l'Estivage, Derrière les Murs

Habitat, nécropole?  
CN 1185, 569 915/193 100. Altitude 435,27 m.  
15-17 août 2007.  
Ensembles MRA: AV 07/14687.  
Fouille préventive (transformation d'un bâtiment existant). Surface explorée: env. 100 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: N. Vuichard Piguéron, E. Rubin, A. Piguet.  
Références bibliographiques: *ASSPA* 73, 1990, p. 205.

Le suivi des travaux d'excavation (environ 100 m<sup>2</sup> pour une profondeur de près de 4 m) occasionnés par la transformation d'un bâtiment sis en bordure ouest de la route de l'Estivage (fig. 1,7) n'a permis de mettre en évidence aucun vestige archéologique en place. Située à quelques mètres de l'enceinte, à proximité de la voie romaine quittant la ville par la porte du Nord en direction de Salavaux, cette parcelle (2027) n'a en effet livré

que des niveaux déjà fortement remaniés, parmi lesquels une épaisse couche de démolition contenant, mêlés à des vestiges modernes, du mobilier d'époque romaine, dont sept monnaies et deux fragments de fibules en bronze.

N. VUICHARD PIGUERON  
FPA

## 8. AVENCHES / Insula 2 - route du Moulin 2

Habitat.  
CN 1185, 569 925/192 700. Altitude 440,80 m.  
Novembre 2007.  
Ensembles MRA: AV 07/14435-14446.  
Fouille préventive (extension du réseau de chauffage à distance). Longueur de la tranchée: env. 48 m.  
Investigations, documentation: S. Bündgen, N. Vuichard Piguéron, A. Andrey, J.-P. Dal Bianco, L. Francey, G. Jaquenod, V. Portmann.  
Références bibliographiques: Chronique des fouilles archéologiques, *BPA* 40, 1998, p. 223; *BPA* 42, 2000, p. 153; *BPA* 46, 2004, p. 187-190.

Le raccordement au réseau de chauffage à distance de l'immeuble n° 2 de la route du Moulin a nécessité l'ouverture d'une tranchée d'une cinquantaine de mètres dans une parcelle (780) recouvrant notamment l'angle sud-ouest de l'*insula* 2 (fig. 1,8). Large d'env. 90 cm et d'une profondeur moyenne de 1,40 m, cette tranchée a mis en évidence une succession de murs et de sols de *terrazzo* partiellement détruits par l'implantation d'une conduite d'eau dans les années soixante. Ces vestiges maçonnés, dont la lecture stratigraphique a montré qu'ils se rattachent à au moins

deux états successifs, correspondent aux différents locaux de la façade méridionale de la *domus* occupant cette partie du quartier.

La poursuite des travaux dans ce secteur avec le raccordement au thermoréseau, prévu en 2008, des locatifs voisins (route du Pré-Vert 1 et 3) sera l'occasion de réexaminer dans son ensemble le plan archéologique de cette *insula*.

P. BLANC  
FPA

### Crédits des illustrations:

Fondation Pro Aventico, sauf fig. 8, Fondation Pro Aventico avec la collaboration de D. Castella.

